

<i>Séance et date</i>	<i>Point subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
	Nations Unies au Burundi (BNUB) (S/2011/751)			de la Commission de consolidation de la paix		
6691 20 décembre 2011	Rapport du Secrétaire général sur le BNUB (S/2011/751)	Projet de résolution déposé par la France (S/2011/782)	Burundi		Burundi	Résolution 2027 (2011) 15-0-0

5. La situation en Sierra Leone

Vue d'ensemble

Au cours de la période considérée, le Conseil de sécurité a tenu six séances et adopté trois résolutions concernant la situation en Sierra Leone. Il a entendu quatre exposés du Secrétariat et du Président de la formation Sierra Leone de la

Commission de consolidation de la paix, axés sur la situation politique et au plan de la sécurité ainsi que sur les activités d'appui à la consolidation de la paix menées dans le pays. Le Conseil a levé les dernières sanctions qu'il avait imposées à la Sierra Leone après la guerre civile des années 1990⁶⁵ et a prorogé à deux reprises le mandat du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) pour des périodes d'un an⁶⁶.

22 mars 2010 au 12 septembre 2011 : exposés concernant la situation en Sierra Leone et prolongation du mandat du BINUCSIL

Le 22 mars 2010, le Représentant exécutif du Secrétaire général pour la Sierra Leone et Chef du BINUCSIL a présenté le quatrième rapport du Secrétaire général sur le Bureau⁶⁷. Il a décrit l'évolution récente de la situation en ce qui concerne

trois grandes questions déterminantes pour la paix et la stabilité en Sierra Leone : le chômage des jeunes, le trafic de stupéfiants et la corruption. Il s'est dit gravement préoccupé par le fait que la Commission de consolidation de la paix n'avait pas encore réussi à mobiliser les ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre de la stratégie de consolidation de la paix pour la Sierra Leone, affirmant que ce manque de financement pourrait même mettre en péril la nouvelle façon d'aborder la consolidation de la paix⁶⁸. Le Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix a fait rapport de sa récente mission dans le pays, indiquant que la taille de la délégation, dont tous les membres avaient rang de Représentant permanent, démontrait largement l'intérêt que la communauté internationale portait à la Sierra Leone. Il a noté que la Commission de consolidation de la paix avait aligné son engagement sur les priorités de consolidation de la paix du Programme pour le changement de la Sierra Leone et avait décidé de se concentrer sur la bonne gouvernance, le chômage des jeunes et le trafic de stupéfiants⁶⁹. Le représentant de la Sierra Leone a assuré le Conseil de l'engagement de son Gouvernement à promouvoir la bonne gouvernance, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la décentralisation, la transparence et le respect du principe de responsabilité. Parallèlement, il a insisté sur la détermination de son Gouvernement à instaurer

⁶⁵ Résolution 1940 (2010).

⁶⁶ Résolutions 1941 (2010) et 2005 (2011). Pour de plus amples informations sur le mandat du BINUCSIL, voir la dixième partie, sect. II. « Missions politiques et de consolidation de la paix ».

⁶⁷ S/2010/135.

⁶⁸ S/PV.6291, p. 2 à 5.

⁶⁹ Ibid., p. 5 à 7.

une culture de la tolérance politique parmi les principaux partis⁷⁰.

Le 28 septembre 2010, présentant le cinquième rapport du Secrétaire général sur le BINUCSIL⁷¹, le Représentant exécutif du Secrétaire général a indiqué que la Sierra Leone avait accompli de grands progrès vers la stabilité, mais continuait à avoir besoin de l'appui de la communauté internationale pour maintenir la stabilité et encourager les progrès économiques. Il a noté que les préparatifs des élections de 2012, la gestion des ressources naturelles, et l'évolution de la situation en Guinée, pays voisin, pourraient avoir une influence majeure sur l'avenir politique, social et économique de la Sierra Leone⁷². Le Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix a fait savoir que la Commission avait examiné les progrès accomplis dans le domaine de la consolidation de la paix en Sierra Leone, tout en planifiant l'orientation de son action future. Il a dressé une liste de besoins urgents, notamment les préparatifs pour les élections de 2012, qui exigeaient le renforcement de la Commission d'enregistrement des partis politiques, de la Commission électorale nationale et du secteur de la police⁷³.

Le 29 septembre 2010, le Conseil a adopté la résolution 1941 (2010), par laquelle il a prorogé le mandat du BINUCSIL jusqu'au 15 septembre 2011, et a souligné qu'il importait que le Bureau atteigne les objectifs de la Vision commune des Nations Unies et s'attache notamment à apporter son concours au Gouvernement sierra-léonais pour la préparation des élections de 2012, à fournir une assistance dans le cadre des mesures prises en vue de prévenir et d'atténuer les conflits, à aider le Gouvernement et les institutions nationales à s'attaquer au problème du chômage des jeunes, et à promouvoir la bonne gouvernance. Il a engagé la Commission de consolidation de la paix à aider le Gouvernement sierra-léonais à préparer les élections de 2012 comme celui-ci l'avait demandé, notamment à exploiter le potentiel de mobilisation de l'appui des partenaires internationaux nécessaire pour la mise en œuvre du Programme pour le changement et de la stratégie de Vision commune des Nations Unies, et à cet égard, à donner son avis au Conseil de sécurité et à le tenir

régulièrement informé, selon les besoins, notamment des progrès accomplis dans la réalisation des principaux objectifs de consolidation de la paix.

Le 24 mars 2011, présentant le sixième rapport du Secrétaire général sur le BINUCSIL⁷⁴, le Représentant exécutif du Secrétaire général a noté que son pays devait encore surmonter des défis considérables. Toutefois, avec l'appui continu de la communauté internationale dans des domaines critiques comme ceux du chômage des jeunes ou de la vulnérabilité face aux chocs, la sortie du pays d'une guerre civile brutale pourrait avoir des répercussions sur la recherche de la paix dans d'autres pays d'Afrique. Il a souligné que la Sierra Leone, autrefois symbole d'un État en faillite, se transformait progressivement en un pays modèle qui surmontait ses vieilles divisions et devenait une nation prospère, démocratique et pacifique⁷⁵. Le Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix a ajouté que la Sierra Leone entrait dans une période de transition, marquée par un passage graduel des dernières étapes de la consolidation de la paix à un développement économique à plus long terme. Il a indiqué que cette transition se définirait dans une large mesure par trois processus : la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale de la Sierra Leone en matière de consolidation de la paix et de développement économique; la tenue d'élections en 2012; et le réaligement durable de l'aide internationale sur les priorités de développement⁷⁶. Le représentant de la Sierra Leone a informé le Conseil des efforts déployés par son Gouvernement pour consolider la paix et a souligné la détermination de son Président à réduire la dépendance de la Sierra Leone à l'égard de l'aide grâce à des partenariats avec le secteur privé⁷⁷.

Le 12 septembre 2011, le Représentant exécutif du Secrétaire général a présenté le septième rapport du Secrétaire général sur le BINUCSIL⁷⁸ et a commenté les récents événements politiques survenus dans le pays en mettant l'accent sur les préparatifs des élections de 2012. Il a dit espérer qu'un accord serait rapidement conclu sur le cadre juridique pour les prochaines élections présidentielles, législatives et municipales, ainsi que sur un nouveau code de

⁷⁰ Ibid., p. 7 à 9.

⁷¹ S/2010/471.

⁷² S/PV.6391, p. 2 à 6.

⁷³ Ibid., p. 8 à 10.

⁷⁴ S/2011/119.

⁷⁵ S/PV.6504, p. 2 à 5.

⁷⁶ Ibid., p. 6 et 7.

⁷⁷ Ibid., p. 7 à 9.

⁷⁸ S/2011/554.

conduite qui régirait les campagnes électorales⁷⁹. Le Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix a insisté sur la nécessité pour les principaux partis politiques d'amorcer un dialogue de haut niveau plus ouvert, régulier et productif. Il a souligné qu'il était impératif que la relation entre les organes nationaux compétents, y compris la Commission électorale et la Commission d'enregistrement des partis politiques, et les principaux partis politiques continue de s'améliorer⁸⁰. Le représentant de la Sierra Leone a fait savoir que son Gouvernement demeurerait attaché à la tenue en 2012 d'élections pacifiques, libres, régulières, crédibles et transparentes. La Commission électorale nationale et la Commission d'enregistrement des partis politiques jouissaient de l'indépendance nécessaire pour s'acquitter efficacement et sans ingérence de leur mandat national. Tout en précisant que la Commission électorale s'attachait également à envisager la réforme du processus électoral, il a ajouté que le bon déroulement de ces élections indiquerait si une paix et une stabilité véritables avaient vraiment pris racine⁸¹.

Le 14 septembre 2011 le Conseil a adopté la résolution 2005 (2011) par laquelle il a prorogé le

⁷⁹ S/PV.6609, p. 2 à 5.

⁸⁰ Ibid., p. 6 et 7.

⁸¹ Ibid., p. 8.

mandat du BINUCSIL jusqu'au 15 septembre 2012 et l'a chargé de fournir une assistance technique à toutes les parties intéressées afin qu'elles concourent véritablement à la tenue d'élections pacifiques, crédibles et démocratiques. Le Conseil a également prié instamment le Gouvernement sierra-léonais d'intensifier ses efforts en vue de tenir un dialogue régulier, ouvert et constructif avec les partis politiques sur tous les principaux problèmes nationaux d'ordre politique, social et économique, qui appelleraient à l'évidence la définition des priorités et objectifs nécessaires pour instaurer la paix et favoriser le développement en Sierra Leone dans l'avenir.

29 septembre 2010 : levée de toutes les sanctions encore en vigueur

Le 29 septembre 2010, le Conseil a adopté la résolution 1940 (2010) par laquelle il a rappelé qu'il était prêt à lever les mesures en vigueur une fois que le Gouvernement sierra-léonais aurait pleinement rétabli son contrôle sur l'ensemble du territoire et que toutes les forces non gouvernementales auraient été désarmées et démobilisées; décidé de lever, avec effet immédiat, les mesures énoncées aux paragraphes 2, 4 et 5 de la résolution 1171 (1998); et décidé également de dissoudre, avec effet immédiat, le Comité du Conseil de sécurité créé en application du paragraphe 10 de la résolution 1132 (1997).

Séances : la situation en Sierra Leone

<i>Séance et date</i>	<i>Point subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
6291 22 mars 2010	Quatrième rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL) (S/2010/135)		Sierra Leone	Représentant exécutif du Secrétaire général pour la Sierra Leone et Chef du BINUCSIL, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix	Tous les invités	
6391 28 septembre 2010	Cinquième rapport du Secrétaire général sur le BINUCSIL		Sierra Leone	Représentant exécutif du Secrétaire général, Président de la formation Sierra Leone de la	Tous les invités	

**Première partie. Examen des questions relevant
de la responsabilité du Conseil de sécurité dans le domaine
du maintien de la paix et de la sécurité internationales**

<i>Séance et date</i>	<i>Point subsidiaire</i>	<i>Autres documents</i>	<i>Invitations au titre de l'article 37</i>	<i>Invitations au titre de l'article 39 et autres invitations</i>	<i>Intervenants</i>	<i>Décision et vote (pour-contre-abstentions)</i>
	(S/2010/471)			Commission de consolidation de la paix		
6392 29 septembre 2010	Cinquième rapport du Secrétaire général sur le BINUCSIL (S/2010/471)	Projet de résolution déposé par le Royaume-Uni (S/2010/495) Projet de résolution déposé par le Royaume-Uni (S/2010/496)	Sierra Leone		Sierra Leone	Résolution 1940 (2010) 15-0-0 Résolution 1941 (2010) 15-0-0
6504 24 mars 2011	Sixième rapport du Secrétaire général sur le BINUCSIL (S/2011/119)		Sierra Leone	Représentant exécutif du Secrétaire général, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix	Tous les invités	
6609 12 septembre 2011	Septième rapport du Secrétaire général sur le BINUCSIL (S/2011/554)		Sierra Leone	Représentant exécutif du Secrétaire général, Président de la formation Sierra Leone de la Commission de consolidation de la paix	Tous les invités	
6611 14 septembre 2011	Septième rapport du Secrétaire général sur le BINUCSIL (S/2011/554)	Projet de résolution déposé par le Royaume-Uni (S/2011/572)	Sierra Leone		Sierra Leone	Résolution 2005 (2011) 15-0-0